

JULIEN BALKANY : L'ELDORADO NOIR SUR LE BASSIN PARISIEN ENTRE GAZ ET HUILE DE SCHISTE!



Selon l'AFP (22/04/2011), et en pleine polémique sur les Gaz de Schiste en Ile-de-France, TOREADOR s'est dite satisfaite du rapport du gouvernement sur les conditions de l'exploitation des huiles de schiste du bassin parisien avec une « proposition de diligenter une phase de test réglementée et supervisée par les autorités ».

Le rapport préliminaire d'experts qui avait été remis à la ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, et à son collègue de l'Industrie et de l'Énergie, Eric Besson, préconise des travaux de recherche et tests d'exploration avec un encadrement strict, et l'utilisation des meilleures technologies disponibles.

1) LE TRIO GAGNANT: BALKANY, TOREADOR et HESS.

Quel rapport entre Julien BALKANY, demi-frère de Patrick BALKANY, Député-Maire de Levallois PERRET et très proche de Nicolas SARKOZY, TOREADOR et la société Américaine HESS.

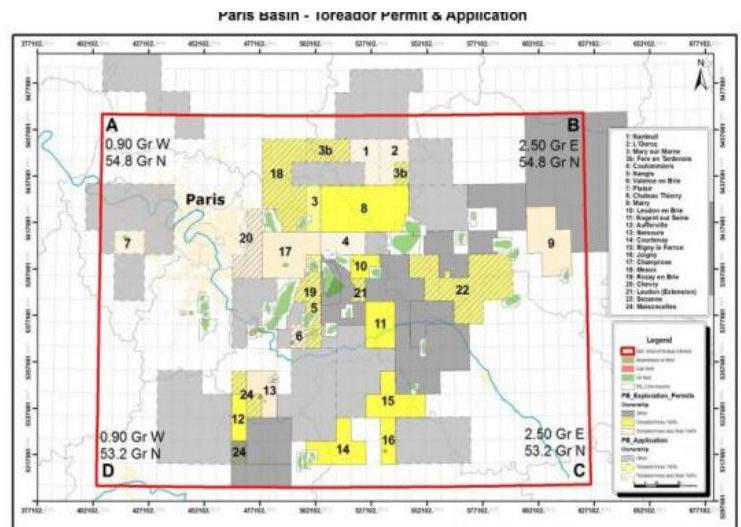
Depuis janvier 2008, Julien Balkany, cofondateur de Nanes Balkany Partners I LP (le « fonds ») avec Daryl Nanes, est un fonds spéculatif activiste qui investit principalement dans les entreprises de prospection pétrolière et gazière.

Julien BALKANY précise que « Nanes Balkany a offert un rendement annuel d'environ 23 pour cent, tandis que les fonds spéculatifs ont en moyenne affiché des pertes record de 19 pour cent. Nanes Balkany Partners a progressé d'environ 48 % net de frais en 2009, et affichait une croissance d'environ 43 % net de frais au 30 novembre 2010 ».

Julien Balkany déclare : « j'ai toujours envisagé l'Europe pour la prochaine étape de ma carrière ». Sur 2010, J-L Borloo a signé des autorisations d'exploration en vue de découvrir des gisements de gaz de schistes sur de très grandes surfaces en France, octroyant 17 permis d'exploitation de gaz de schiste.

Le 21.12.10 Julien Balkany, s'est séparé du fond pour rejoindre dans la foulée TOREADOR RESOURCES (Société de DALLAS, TEXAS) en qualité de Vice-Président.

Il est à noter que, sous l'impulsion de Julien BALKANY, le siège social de TOREADOR a été transféré à Paris au 9 rue SCRIBE 75009. (Société détenue à 50 % par une société Américaine : MADISON PETROLEUM).



Janvier 2011, Toreador a été informé par les autorités françaises que les décrets relatifs au renouvellement des concessions de Châteaurenard et de Saint-Firmin-des-Bois étaient publiés au Journal Officiel.

Dans la foulée, Toreador est entré à la Bourse de Paris, compartiment professionnel, et a signé un accord avec le groupe américain HESS qui investira 200 millions d'euros... En échange, Toreador fournira des permis d'exploration sur une surface d'environ 420.000 hectares.

Un article du FIGARO du 17/12/2010 précisait qu'en plus des actifs dans plusieurs états des Etats-Unis, le Groupe TOREADOR capitalise environs 230 millions de dollars et est également présente à l'international en Turquie et maintenant en France... Elle concentrerait ses efforts sur le bassin parisien, qui selon elle, recèlerait pas moins de 65 milliards de barils de pétrole de réserve...

« Lors de la parution de cet article, le titre Toreador Resources prenait successivement en 2 jours, 7.71% et 8.38%. »

... « 60 à 100 milliards de barils de pétrole sous le Bassin parisien, l'équivalent de 70 à 120 années de production du Koweït ! Une estimation réalisée par l'institut français des pétroles (IFP), de quoi susciter la convoitise »...

Selon Fabrice NICOLINO, qui est à l'origine d'une enquête sur le Gaz de Schiste et la « Fracturation hydraulique » explique que la société NANES BALKANY PARTNERS « a fait couler beaucoup d'encre dans la presse américaine » :

« En 2008 le patron de la société pétrolière Vaalco, Robert Gerry, a déposé une plainte devant une cour fédérale américaine, soupçonnant un coup monté pour s'emparer de sa société (puits au Gabon et en Angola). (<http://carfree.free.fr/index.php/2011/01/06/paris-larabie-saoudite-et-le-frere-de-patrick-balkany/>).

Julien Balkany aurait monté une opération boursière en compagnie de la société suisse, Pilatus Energy, appartenant à un émir du Golfe, dans laquelle Loïk Le Floch-Prigent

(Elf Aquitaine) pourrait avoir joué un rôle caché ?! Tous ceux mis en cause nient ces accusations ! En 2010 Balkany Julien vice-président de la société de Dallas (Texas), Toreador Resources, a rapatrié son siège à Paris. Sa convoitise, les milliards de barils du sous-sol Français ! ».

2) LA « FRACTURATION HYDRAULIQUE »

Depuis la première découverte de pétrole en 1958, près de 2.000 puits ont été forés dans les plaines de la Marne, de l'Essonne ou de la Seine-et-Marne. Mais aujourd'hui, le bassin parisien produit à peine 10.000 barils par jour et, au total, la production nationale couvre à peine 1 % de la consommation du pays.

Pour augmenter ces volumes, Toreador et Hess ont décidé de changer d'approche. Les deux groupes ne cherchent pas à récupérer le pétrole contenu dans des réservoirs classiques mais plutôt dans les roches qui en sont à l'origine. Pour cela, ils vont utiliser des technologies développées aux Etats-Unis. Hess et Toreador vont forer à l'horizontale sur plusieurs kilomètres tout en fracturant, à l'aide d'eau et de sable, les roches situées à proximité afin de récupérer le pétrole qu'elles recèlent. Selon Toreador, le bassin parisien pourrait contenir environ 65 milliards de barils dans la roche, l'équivalent des réserves prouvées de l'Amérique du Nord ! « On sait que le pétrole est là. La question est de savoir si on va réussir à le produire », affirme Julien Balkany.

Ce dernier explique la technique à utiliser :

« Généralement, le pétrole est généré par une roche mère puis migre dans un réservoir. Suivant la qualité et la quantité de pétrole présent dans le réservoir, on peut produire ou pas. Dans le cas du bassin parisien, 99 % du pétrole reste enfermé dans la roche mère du fait de problèmes de perméabilité et de porosité. Or depuis moins de dix ans, aux États-Unis, des sociétés ont développé de nouvelles technologies permettant un forage horizontal et non vertical qui, couplé à de l'injection

d'eau à très forte pression, du fait de la stimulation hydraulique ainsi créée, permet de fluidifier la roche. Par cette manoeuvre, on recrée l'environnement perméable qui va permettre au pétrole de s'écouler dans le drain. C'est donc avant tout un défi technique dont l'objectif est d'exploiter les hydrocarbures non conventionnels présents dans le sous-sol du bassin parisien. Nous y croyons fermement. Ce n'est qu'après le forage de quatre ou cinq puits que nous saurons si nous pouvons extraire du pétrole, et en quelle quantité. Pour revenir au coût, cette technique ne coûte pas beaucoup plus cher. Cela a été fait par de grandes entreprises comme Halliburton à de nombreuses reprises aux États-Unis ou au Canada, mais jamais en Europe. Il faut donc importer cette technologie, ce qui entraînera des coûts au début ».

3) LE RISQUE ENVIRONNEMENTAL

José BOVE explique pourquoi cette mobilisation contre les gaz de schistes :

« Aujourd'hui, près d'un dixième du territoire français est concerné par des permis d'exploration de gaz et d'huile de schiste : c'est le cas du sud du pays mais aussi de l'Ile-de-France - notamment en Seine et Marne. En Europe, les compagnies pétrolières visent également une partie de l'Allemagne, de la Pologne et de l'Angleterre.

L'exploitation des gaz de schiste pose un problème écologique car elle utilise des technologies destructrices. **Elle menace en particulier les nappes phréatiques qu'elle peut contaminer à cause des nombreux produits chimiques utilisés pour ce qu'on appelle la fracturation hydraulique (*)**.

L'exemple français est parfaitement invraisemblable. Les permis d'exploration ont été octroyés sans qu'il n'y ait eu de débat à l'Assemblée nationale ou au Sénat ; très souvent, les maires, les députés, les conseillers généraux ou régionaux ont découvert ces projets parce que nous nous sommes mobilisés et en avons parlé.

Les permis ont été octroyés à des compagnies sans que l'on ne sache rien des appels d'offres, et ce qui a été publié au Journal Officiel concerne presque exclusivement la détermination de la zone concernée. On est dans l'omerta la plus totale : on ne peut pas faire confiance à l'Etat sur la manière dont il a procédé.

La position des écologistes :

« Toreador va prochainement entamer une campagne de forages d'exploration. Pour la financer et s'adjoindre les compétences techniques, Toreador a signé un accord avec le groupe américain Hess qui investira 265 millions de dollars (200 millions d'euros) en échange du partage des futures recettes pétrolières. La société Toreador dont la capitalisation boursière, sur le marché Nasdaq aux États-Unis, a décuplé en deux ans pour atteindre 390 millions de dollars (295 millions d'euros) s'introduit aujourd'hui à la Bourse de Paris, sur le compartiment professionnel. Elle va procéder à six forages d'exploration autour de Château-Thierry (Aisne), cœur de ses 6700 km² de permis. D'ici à un an, les analyses devraient déterminer si la couche de schiste est exploitable ».

« Les majors s'intéressent sérieusement à leur tour aux ressources que pourraient receler les couches de schiste en Europe. Dans le sud de la France, c'est le gaz naturel qui est recherché. Total a obtenu un permis de recherche exclusif de 4327 km² dans la région de Montélimar, la société texane Schuepbach de 4400 km² autour de Nant (Hérault, Aveyron, Gard) ».

« Reste que l'extraction des gaz ou huiles de schiste nécessite de fracturer la roche à l'aide d'eau et de produits chimiques. Outre-Atlantique, les écologistes s'insurgent contre l'exploitation des gaz de schiste. L'acceptabilité par les populations locales sera, en France, un enjeu majeur, conviennent les professionnels ».

4) L'Analyse de Fabrice NICOLINO sur la responsabilité des MINISTRES :

Jean-Louis Borloo responsable ?

« Dans sa fonction de Ministre de l'Ecologie et de l'Energie, J-L Borloo a signé des autorisations d'exploration en vue de découvrir des gisements de gaz de schistes sur de très grandes surfaces en France. En 2010 octroyant 17 permis d'exploitation de gaz de schiste

La France a vendu le sous sol de ses régions sans informer leurs habitants, à Total, GDF-Suez et des compagnies américaines, Scuepbach Energy et Toreador Energy France SCS dans le Sud, l'Est, le Centre et le Nord de la France.

Fabrice Nicolino nous donne pour exemple, le permis dit « de Nant » proche du Larzac, celui qui l'a préparé et supervisé est Pierre-Marie Abadie, directeur de l'Energie. Par délégation de l'autorité de J-L Borloo, il a signé le document (voir lien plus bas page 14)... le ministre se défilerait pour préparer sa candidature de 2012... ? A la question, qui est responsable ? La réponse serait-elle personne ?

http://sylvain.ridard.net/gasland/doc/joe_20100330_0075_p000.pdf (voir à partir de la page 9 sur 141). Ce permis dit de Nant est accordé à 2 sociétés américaines, Schuepbach Energy LLC et Dale, pour la France à Suez. Il concerne une surface de 4 414 km². Le texte date du 01.03.10 date à laquelle J-L Borloo était encore ministre de l'Ecologie et de l'Energie !

Nathalie Kosciusko-Morizet irresponsable ?

Le 02.02.11 NKM, a annoncé la création d'une mission chargée d'évaluer les enjeux environnementaux de l'exploitation des gaz et pétroles de schistes. Le rapport de la mission sera rendu en juin prochain, en attendant aucune autorisation de travaux ne sera donnée.

La nouvelle ministre de l'Ecologie et de l'Energie mais aussi Secrétaire générale adjointe de l'UNP, a donc récupéré la « patate chaude » de Borloo. La levée de bouclier des citoyens, notamment dans le Larzac, fief de José Bové, fait monter la pression ! (voir le lien plus haut)

Pour Fabrice Nicolino, les propos de NKM, ce n'est que du vent, car selon lui il faut une décision écrite et ce n'est pas le cas pour l'instant.

Et de se poser la question : En France à qui confier pareille expertise ? Mais à des experts !

Et il repart sur son cheval de bataille anti ingénieurs des Mines. Seulement voilà ! Ce travail technique hautement spécialisé est un monopole pour 2 corps d'ingénieurs d'Etat, ceux que Pierre Bourdieu appelait la « noblesse d'Etat » (voir lien ci-dessous), le conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET), créé avant la révolution française et appelé longtemps « le corps des Mines » et le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), ancien corps des ponts et chaussées. Selon lui le CGIET est juge et partie.

Pour Fabrice Nicolino aucun ne doute que ces grands ingénieurs ont d'autres soucis en tête que le dérèglement climatique ».

www.balkaland.fr